Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260217-20260210_02-DE

QUIMPERLÉ
KEMPERLE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 10 Février 2026 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 28 Janvier 2026, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents : 29

Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Marie-Madeleine BERGOT, Yves SCHRYVE, Pascale DOUINEAU, Eric ALAGON, Nadine CONSTANTINO, Stéphanie MINGANT, Michel FORGET, Manuel POTTIER, Isabelle BALTUS, Emilie CERISAY, Frédérique DIETER-PUSTOCH, Jean-Pierre MOING, Yvette METZGER, Isabelle LE DOUARON, Arnaud LE PENNEC, Pierre GUILLON , Didier LE ROUX, Noëlle BRUNERIE, Didier LE ROUX, Leïla BARON, Eric SAINTILAN, Sonia MONFORT, Michel TOBIE, Serge NILLY, Bruno GOENVIC, Alain KERHERVE.

Pouvoirs : 4

Morgane COME a donné pouvoir à Danièle BROCHU
David LE DOUSSAL a donné pouvoir à Eric ALAGON
Christophe COUIC a donné pouvoir à Stéphanie MINGANT
Ronan GOUEREC a donné pouvoir à Isabelle LE DOUARON

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre GUILLON

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260217-20260210_02-DE

2. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2026

Exposé :

Après instruction des demandes et examen en commissions, il est prévu de verser un montant de subventions de 285 291,50€ aux associations en 2026.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'attribution des subventions au titre de l'année 2026 présentée en annexe du Budget Primitif 2026, pour un **montant total de 285 291,50€.**

En application des dispositions sur la prévention des conflits d'intérêts, les élus membres du bureau des associations suivantes, quittent la séance et ne prennent part ni au débat, ni au vote :

-Association Les Amis de l'hôpital Frémeur : Noëlle BRUNERIE
-Association Fonderies Savary – Rivière : Noëlle BRUNERIE
-Association Général de Gaulle : souvenir et fidélité : Alain KERHERVE
-Association Chats sans toi : Alain KERHERVE
-Association Quimperlé Animation Tourisme : Serge NILLY
-Association Mada BREIZH : Serge NILLY
-Association Kemperle Rando : Serge NILLY

Décision : **Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.**

VILLE DE QUIMPERLÉ (Finistère)